



COMMUNE DE NORDHEIM

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers	
Élus :	15
En Exercice :	15
Présents :	13
Absents excusés :	2

Séance du 20 Avril 2021 Convocation du 27 Avril 2021

Sous la présidence de M. M. MALINGREY Christophe – Maire

Membres
présents :

Adjoints :

BURG Eric, REGENASS Hubert, SINGLER Aristide.

Conseillers Municipaux :

FINCK Vincent, MICHEL Mathieu, HEITZ Nathalie, REYSER Claudine,
LEDUC Gisèle, FERNANDES Sophie, KRATZ Denis, REYSZ Grégory,
WEBER Jean-Claude.

Membre absent
excusé :

DORER Eric donne procuration à REGENASS Hubert
MATTERN Céline donne procuration à BURG Eric

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 30 mars 2021.
2. Désignation du secrétaire de séance.
3. Délibération autorisant l'acquisition d'un bien sans maître revenant de plein droit à la commune.
4. Approbation devis et factures.
5. Groupe de travail.
6. Divers.

Ouverture de la séance : 20h04

40/21 Approbation du procès-verbal de la séance du 30 mars 2021

M. le Maire demande aux élus présents s'il y a des observations à formuler avant l'approbation du procès-verbal de la séance du 30 mars 2021.

Cela n'étant pas le cas nous pouvons passer aux signatures.

41/21 Désignation du secrétaire de séance

Les membres du Conseil Municipal acceptent que Madame Alicia FEIST, secrétaire de Mairie, assume le secrétariat pour cette séance.

42/21 Délibération autorisant l'acquisition d'un bien sans maître revenant de plein droit à la commune

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, et notamment ses articles L.1123-1 et L.1123-2

Vu le code civil, et notamment son article 713

M. le Maire informe le conseil municipal de la réglementation applicable aux biens sans maître et à l'attribution à la commune de ces biens.

Il expose que la propriétaire de la parcelle cadastrée section 3 N°327 d'une contenance de 11.82 ares est décédée le 5 août 1958.

Il indique que ce bien fait donc partie d'une succession ouverte depuis plus de trente ans et pour laquelle les deux héritières potentielles ne souhaitent pas revendiquer leur droit de succession. Des attestations ont été transmises à la Mairie.

Ce bien revient donc de plein droit à la commune si elle n'y renonce pas.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal *décide à l'UNANIMITE d'exercer les droits que lui confèrent les dispositions législatives susvisées et d'acquérir la parcelle en question pour les raisons suivantes :*

- *Aucun héritier ne souhaite entreprendre les démarches pour revendiquer la propriété de cette parcelle*
- *Celle-ci est donc abandonnée par les héritiers depuis le décès de la propriétaire le 5 août 1958*
- *Ladite parcelle fait partie intégrante depuis novembre 1999 du biotope (terrain d'aventure écologique) de la commune de Nordheim.*

Cette Délibération fera l'objet d'un affichage en mairie 3 mois avant transmission aux services du livre foncier.

43/21 Approbation devis et factures

Monsieur le Maire présente un devis de l'entreprise SATER pour le réaménagement du trottoir rue de la Chapelle pour un montant de 7 889.75 euros HT.

➤ ***L'ensemble du conseil approuve ce devis.***

Monsieur le Maire présente 1 devis de l'entreprise ADTM concernant l'acquisition d'un panneau d'affichage (32 pouces) papier/numérique qui sera encastré au niveau du mur à l'avant de la mairie pour un montant de 11 429.00 euros HT.

A ce montant s'ajoutent les options suivantes :

Personnalisation avec le logo de la commune ainsi que le module docs 2 web pour un montant de 12 409.00 HT.

➤ ***L'ensemble du conseil décide de valider la proposition avec les options pour un montant de 12 409.00 euros HT.***

M. Aristide SINGLER présente un devis de l'entreprise Lorraine Ventilation Sanitation pour le nettoyage de la hotte aspirante au niveau de la cuisine du centre socio-culturel pour un montant de 350.00 euros HT.

Il fait également part aux membres présents de la date concernant la visite de commission du SDIS, qui aura lieu le 12 mai 2021.

➤ ***L'ensemble du conseil décide de valider ce devis.***

M. le Maire présente un devis de l'entreprise FRANCE SOLAR concernant l'isolation des points singuliers (vannes et compteurs de la chaufferie) de l'immeuble locatif du 5 place des Nobles pour un montant de 2 2 11 euros HT.

Il est indiqué que dans le cadre du dispositif CEE (certificats d'Economies d'Energies), dispositif mis en place par le gouvernement afin de promouvoir l'efficacité énergétique.

La commune bénéficie d'une prime qui prendra en charge l'ensemble des travaux. La commune aura uniquement à payer 1 euro symbolique.

➤ ***L'ensemble du conseil décide de valider ce devis.***

M. le Maire informe également le conseil que 3 devis ont été signés :

Un premier de l'entreprise SCHMITT Carrelage pour un montant de 1 856.21 euros HT a été signé en date du 20 avril 2021 pour la rénovation de la douche au niveau du 2 place de la Mairie.

Un second de l'entreprise RUSCHER pour un montant de 165.00 euros TTC a été signé en date du 20 avril 2021 pour l'inscription d'un nom sur le monument aux morts.

Un troisième devis de l'entreprise panneau pocket concernant le prolongement de l'abonnement pour 3 ans a été signé en date du 27 avril 2021 pour un montant de 390 euros TTC, cette offre comprend 1 semestre supplémentaire offert.

44/21 Groupe de travail

- La commission fleurissement s'est réunie en date du 31 mars 2021 afin de préparer le concours Villes et Villages fleuris.
- La commission ETN s'est réunie en date du 6 avril 2021 afin d'étudier les différents dossiers de travaux en cours.
- Des élus se sont réunis en date du 19 avril 2021 afin de valider les différents coloris du futur city stade.

- La commission communication s'est réunie en date du 13 avril 2021 afin de parler de la publication du prochain bulletin qui sortira le 26 juin 2021
- Une réunion Maire-adjoints a eu lieu en date du 19 avril 2021 afin de préparer le conseil du 27 avril 2021.

45/21 Divers

- M. le Maire revient sur le dossier d'inscription au concours Villes et Villages fleuris. Les inscriptions seront ouvertes début mai. Il donne la parole à MME Nathalie HEITZ qui fait un petit compte rendu de ce qui a été vu lors de la commission. Après discussion, l'ensemble des membres présents décide de valider l'emplacement du tonneau au niveau de l'entrée de Marlenheim.
- Mme Claudine REYSER souhaite faire un petit point concernant le City Stade, elle pense qu'il serait judicieux de mettre un grand panneau au format raisin sur la grille afin de faire une présentation du site plus en détail. Elle revient également sur l'accès au terrain tennis, il faudra certainement mettre en place un tourniquet afin d'interdire l'accès aux véhicules à 2 roues.
- M. le Maire tient à rappeler le report de la journée de citoyenneté qui devait avoir lieu le 24 avril, suites aux recommandations de la sous-préfecture celle-ci est reportée au 12 juin 2021 si la situation sanitaire le permet d'ici là.
- M. le Maire souhaite d'ores et déjà aborder le point concernant la manifestation du 14 juillet. En raison de la crise sanitaire il a été décidé de ne pas organiser de soirée festive, le maintien du feu d'artifice sera validé fin mai en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.
- M. le Maire fait part d'une demande de subvention émanant de l'association du don du sang. En raison de la situation actuelle l'ensemble du conseil décide d'octroyer une subvention exceptionnelle à cette association à hauteur de 300 euros.
- M. le Maire avise les membres présents du raccordement de la fibre au niveau de la mairie. Le bâtiment sera donc éligible d'ici début mai.
- M. REGENASS fait un petit compte rendu sur la réunion ETN qui s'est tenue en date du 13 avril 2021. L'élément principal de la réunion était la demande de M. KARCHER concernant l'agrandissement du local situé au niveau du 10 rue de l'Emetteur, ancienne CMDP qui est ensuite devenu une garderie, une boulangerie, un atelier de couture et maintenant un local médical. Une transformation serait en effet envisageable mais il faut tout d'abord définir ce que la commune souhaite faire de ce local avant de lancer les consultations. Il faudra compter environ 150 000 euros pour ce type d'aménagement.
- M. Aristide SINGLER fait la projection du rapport du SELECT'OM. Il fait une présentation très détaillée des différents pôles de traitements ainsi que des coûts engendrés sur les 3 dernières années.
- M. le Maire informe le conseil du démarrage des travaux au niveau du 3 route de Kuttolsheim.
- M. le Maire avise les membres du conseil du dépôt d'un permis d'aménager route de Kuttolsheim pour la création d'un lot à bâtir.
- M. le Maire signale qu'en date du 21 avril 2021 il s'est rendu en compagnie de M. Hubert REGENASS, adjoint, chez M. Joseph DISS en l'honneur de ses 80 ans. En effet M. Joseph DISS est une ancienne personnalité de la commune, ancien membre du conseil municipal. Suite à cette visite un petit article paraîtra prochainement dans les DNA en son honneur.
De ce fait il souhaite proposer de remettre cette tradition en place pour les grands anniversaires à partir de 80 ans tous les 5 ans, et tous les ans à partir de 95 ans avec un cadeau d'une valeur de 50 euros. Cela sera rétroactif pour l'année 2021.
De plus l'ensemble du conseil décide également d'offrir un bon cadeau de la même valeur pour les naissances à partir du 1^{er} janvier 2021.

- M. le Maire revient sur les dégradations subies une nouvelle fois sur le personnage Arthur en date du 2 avril. Une plainte a été déposée et le dossier transmis également à Groupama pour la prise en charge du préjudice.
- Il informe également le conseil d'un préjudice subit au niveau d'un lampadaire situé au croisement rue des Vergers/Source mais également d'une voirie endommagée en raison de l'affaissement du terrain rue des Orchidées. Il faudra contacter différentes entreprises afin de réaliser les travaux si la faisabilité de ces derniers n'est pas possible en régie. On nous a également signalé cette semaine qu'un lampadaire avait été accidenté au niveau de la rue Monseigneur Fischer.
- M. le Maire tient à revenir sur le dossier concernant la création de l'itinéraire de la piste cyclable de la Communauté de Communes du Kochersberg-Ackerland. Suite à la rencontre qui a eu lieu à Marlenheim en date du 19 avril 2021 il a été décidé de reporter les travaux d'enrobés en 2022.
- M. le Maire donne lecture d'un mail de Léopoldine HUMMEL, artiste chanteuse, qui sollicite une subvention de la part de la commune afin de l'aider à promouvoir son album, en effet, la sortie de ce dernier semble plutôt compromis dans le cadre de la crise sanitaire. Après discussion et afin de ne pas créer de précédents au sein de la commune les membres présents décident de ne pas donner une suite favorable à cette demande.
- M. le Maire souhaite faire un point sur le déroulement des prochaines élections qui se tiendront les 20 et 27 juin 2021. Il fait tout d'abord la lecture d'un mail parvenu en date du 20 avril concernant la composition du bureau de vote, du matériel électoral et également des équipements de protections à mettre en place. Il précise également que les différents bénévoles devront être en priorité des personnes vaccinées.
De ce fait une liste doit être transmise rapidement à la communauté communes Mossig Vignoble qui se charge de regrouper les demandes.
Un appel aux bénévoles a donc été lancé en date du 21 avril 2021, à ce jour nous avons seulement eu 4 retours.
Après discussion l'ensemble des membres du conseil décide de demander le report des élections car, au jour d'aujourd'hui nous ne sommes pas en mesure de mettre en place le protocole recommandé par le conseil scientifique.
- M. le Maire avise le conseil du courrier de l'entreprise REMOND concernant le renouvellement de l'éclairage public rues des Vergers, Jean Sturm et du Vignobles. Une nouvelle étude a été réalisée et, de ce fait une remise de 410 euros par foyer lumineux sera octroyée, à savoir une économie totale de 7 790.00 HT sur l'intégralité du devis de base de 143 346.00 HT.
- M. le Maire revient sur l'affaire BUCHHOLZ, une nouvelle rencontre a eu lieu en mairie de Marlenheim en date du 19 avril 2021, des demandes d'attestations de témoins seront demandées aux propriétaires des différents terrains situés aux abords des chemins endommagés afin de pouvoir porter le dossier en justice. Il précise par ailleurs que les chances d'aboutir sont à ce jour très faibles.
- M. le Maire informe les membres présents que le nouveau PC portable a été livré en date du 26 avril 2021 en mairie.
- M. le Maire fait un bilan des données du radar pédagogique sur les 3 derniers mois et propose de le déplacer afin d'avoir une vision d'ensemble du passage des véhicules sur notre commune et de définir la place la plus propice. Cette proposition sera étudiée ultérieurement en fonction de la faisabilité.

La séance est levée à 23h15

Pour extrait conforme
A Nordheim, le 29 avril 2021
Le Maire
Original signé